



Que faire dans ma situation?

Par **fabrice**, le **09/04/2010** à **21:16**

Bonjour, je suis passé par une agence de location pour louer une maison en Lorraine dans la quelle j'habite depuis juillet 2009. Mais il y a eu des problèmes avec l'agence qui à pris beaucoup de retard dans le paiement des loyers au propriétaire. Suite à ça le proprio à décidé de retirer la gestion de la maison de l'agence pour la gérer lui même. Le problème est que depuis avec le proprio c'est un peut tendu et il pense que j'ai ma part de responsabilité dans l'affaire. J'ai rien à ne me reprocher car je peut prouver que mes paiements n'ont pas pris de retard. J'ai donc décidé de déménager mais le proprio n'est pas top d'accord. En plus je ne perçoit pas les APL car la CAF a envoyé un papier au proprio que ce dernier doit remplir et renvoyé a la CAF, mais sans nouvel depuis décembre 2009. Pour info le proprio habite a Sanary sur Mer, c'est dans le sud donc pour communiquer c'est courrier ou appel téléphonique. Le téléphone je l'oublie car a chaque appel c'est très tendu. Donc je me rabat sur le courrier et j'ais donc envoyé une lettre au proprio depuis deux semaines déjà mais sans réponse. Je lui ai dit dans le courrier qu'il devait renvoyer rapidement le document à la CAF sans quoi je ne perçoit pas les APL, je vais donc renvoyer un courrier avec AR pour lui annoncer que je désire quitter la maison suite aux problèmes survenus.

Je voulais savoir comment faire pour être sur de récupérer ma caution mais surtout qui et comment faire pour procéder à la visite des lieux si le proprio ne veut pas remonter dans le nord de la France?

Je reste à votre disposition pour plus d'info si nécessaire.

Merci d'avance pour votre aide et à bientôt.